

Dimanche
11 Novembre
2018

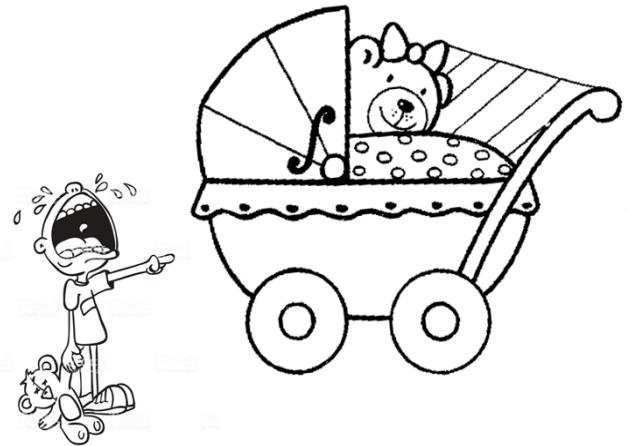
8h30-12h30

Places limitées



Salle des Fêtes de
Beaulieu sous la Roche

Vide ta Poussette



Sur place:
boissons, gâteaux, bonbons

Jouets,
Vêtements,
Puériculture,
Enfants de 0 à 16 ans

Exposants : 4€ la table de 1.20m

Renseignements et Inscriptions au 02 51 34 09 68
ou 06 15 45 54 12

mail: latelierdes1ersp@orange.fr



Règlement Vide ta Poussette

Partie à conserver

Article 1

Le vide ta poussette est organisé par l'Atelier des 1ers pas, Association d'Assistants Maternelles de Beaulieu sous la Roche.
Il est ouvert aux particuliers uniquement. Ne peut être vendu que des objets personnels et usagers sur le thème de l'enfant.
Les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur.

Article 2

L'inscription est obligatoire.
Les participants doivent retourner à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription :
-La fiche d'inscription & l'attestation sur l'honneur dûment remplie et signée.
-Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) pour inscription au registre. (à présenter aussi le jour J)
-Le paiement correspondant à la réservation par chèque libellé à l'ordre de l'Atelier des 1ers Pas.
Un accusé de réception vous sera adressé par mail ou sms.

Article 3

L'accueil des exposants se fera à partir de 7h30.
Les emplacements sont loués avec tables et chaises à l'intérieur.
Le prix d'une table de 1,20m x 0,80m est fixé à 4 €. Les emplacements seront attribués par l'organisateur et ne pourront être contestés. Si plusieurs exposants souhaitent être regroupés, il vous faut donner les inscriptions de préférence ensembles et le signaler.

Article 4

La vente de produits alimentaires et de boissons est interdite.
L'Atelier des 1ers Pas se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de gâteaux.

Article 5

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands.
Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
Les exposants sont tenus de respecter les mesures de sécurité prises par les pouvoirs publics et par l'organisateur.

Article 7

L'absence de l'exposant (pour quelques raisons que ce soit) ne donnera droit à aucun remboursement.
Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

Article 8

Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre et vide pour 13h30.

Article 9

Les bénéficiaires de cette journée iront à l'achat de jouet et matériels pour l'association.

Vous avez la possibilité de faire don de vos invendus à l'association (uniquement en bon état et complet) qui se chargera de répartir les dons (une partie à l'association même, une autre partie à d'autres organismes).

Article 10

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.
Toute défaillance au présent règlement entraînera une sanction pouvant aller du simple avertissement jusqu'à l'expulsion immédiate sans préavis du site sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Bulletin d'inscription

Partie à envoyer

Nom- Prénom:

Adresse:

Tél :

Mail:

N°carte d'identité

Nombre de table: _____ x 4 € = _____ € (Chèque à l'ordre de l'Atelier des 1ers Pas)

Je souhaite recevoir la confirmation d'inscription : par mail
 par sms

Attestation d'honneur

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et je m'engage à m'y conformer.
 Je déclare ne pas être commerçant.
 J'atteste sur l'honneur ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à

Le

Signature

Dossier à rendre complet avant le 06 novembre 2018 à Mme Lenoir Angélique
37 rue de Nantes
85 190 Beaulieu sous la Roche

Pièces obligatoires pour valider l'inscription:

- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Présent bulletin
- Règlement de préférence par chèque